



## Foyer socio-éducatif

POISSY, le 14/10/2013

Les activités du foyer socio-éducatif reprendront après les vacances de Toussaint. Les adhérents à jour de leur cotisation pourront y participer mais une inscription préalable est nécessaire. Pour tout élève n'ayant pas adhéré et souhaitant le faire, merci de vous rapprocher de Mme GROLLIER.

Une boîte à idées sera installée du 4 novembre au 15 novembre au foyer pour recueillir vos suggestions éventuelles.

Le foyer est susceptible d'être ouvert en fonction des moyens les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 12H et 14H pour des jeux de société au activités libres encadrées : pas d'inscription préalable.

2 clubs (club-journal et club-arts) fonctionneront respectivement les mardis et vendredis midis). L'inscription est nécessaire et vaut engagement. Selon le nombre de demandes, un planning par période pourra être organisé. Pour les sorties ponctuelles, l'objectif est de faire un état de lieux des demandes suite à nos propositions et les participations données à titre indicatif, ne pas joindre de règlement).

Le bureau.

Mmes GROLLIER, KOUTSOUBELITIS et BAUDRY.

(à remettre à la vie scolaire pour le vendredi 19 octobre)

L'élève \_\_\_\_\_ de la classe de \_\_\_\_ °

Souhaite participer aux activités régulières suivantes :

- Club-journal → le mardi midi
- Club-arts → le vendredi midi

Souhaite participer aux activités ponctuelles suivantes :

- Cinéma → un mercredi après-midi (2€ de participation)
- Théâtre → en fonction des programmations en soirée probablement (8€ de participation)
- Accro-branches → mercredi du mois de juin sur la journée (20€ de participation)

Signature des parents :



## Foyer socio-éducatif

POISSY, le 14/10/2013

Les activités du foyer socio-éducatif reprendront après les vacances de Toussaint. Les adhérents à jour de leur cotisation pourront y participer mais une inscription préalable est nécessaire. Pour tout élève n'ayant pas adhéré et souhaitant le faire, merci de vous rapprocher de Mme GROLLIER.

Une boîte à idées sera installée du 4 novembre au 15 novembre au foyer pour recueillir vos suggestions éventuelles.

Le foyer est susceptible d'être ouvert en fonction des moyens les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 12H et 14H pour des jeux de société au activités libres encadrées : pas d'inscription préalable.

2 clubs (club-journal et club-arts) fonctionneront respectivement les mardis et vendredis midis). L'inscription est nécessaire et vaut engagement. Selon le nombre de demandes, un planning par période pourra être organisé. Pour les sorties ponctuelles, l'objectif est de faire un état de lieux des demandes suite à nos propositions et les participations données à titre indicatif, ne pas joindre de règlement).

Le bureau.

Mmes GROLLIER, KOUTSOUBELITIS et BAUDRY.

(à remettre à la vie scolaire pour le vendredi 19 octobre)

L'élève \_\_\_\_\_ de la classe de \_\_\_\_ °

Souhaite participer aux activités régulières suivantes :

- Club-journal → le mardi midi
- Club-arts → le vendredi midi

Souhaite participer aux activités ponctuelles suivantes :

- Cinéma → un mercredi après-midi (2€ de participation)
- Théâtre → en fonction des programmations en soirée probablement (8€ de participation)
- Accro-branches → mercredi du mois de juin sur la journée (20€ de participation)

Signature des parents :